



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 130<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 16 – 20.3.2014

FEM/19/C.1  
17 février 2014

## **CONVOCATION DE LA DIX-NEUVIEME REUNION DES FEMMES PARLEMENTAIRES** *Genève, CIGG, dimanche 16 mars et mardi 18 mars 2014*

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que la dix-neuvième Réunion des femmes parlementaires se tiendra au CIGG à Genève, le dimanche 16 mars 2014 de 9 h.30 à 13 heures et de 14 h.30 à 18 h.30 au plus tard. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire, établi par le Comité de coordination des femmes parlementaires lors de sa session à Genève en octobre 2013.

Durant sa séance du matin, la Réunion débattera des projets de résolution des deuxième et troisième commissions permanentes afin de rédiger d'éventuels amendements « genre ». L'après-midi, elle débattera des priorités futures pour les femmes en politique et entendra les candidats au poste de Secrétaire général de l'UIP.

En outre, la Réunion devra renouveler partiellement la composition du Comité de coordination des Femmes parlementaires dans le but : i) de remplacer les représentantes régionales dont le mandat a expiré ou qui ne sont plus parlementaires, ii) d'élire la Présidente du Comité de coordination, et iii) d'élire les deux Vice-présidentes du Comité de coordination.

La Réunion tiendra une séance extraordinaire le 18 mars pour procéder à ces élections. Entre 15 heures et 15 h45, la Réunion élira les représentantes titulaires et suppléantes régionales au Comité de coordination des femmes parlementaires, sur la base des candidatures présentées par les groupes géopolitiques. Elle siégera à nouveau brièvement de 17 h15 et 17 h.45 pour élire le nouveau Bureau du Comité de coordination, sur la base des candidatures présentées par ce dernier. Une note explicative sur le sujet figure dans l'ordre du jour annoté de la Réunion.

Comme vous le savez, l'Article 10.1 des Statuts prévoit que les délégations nationales aux réunions organisées par l'Union interparlementaire incluent au moins un homme et une femme parlementaires dans leur délégation. Je vous invite donc à veiller à ce qu'une ou plusieurs femmes parlementaires représentent votre parlement à la Réunion des Femmes parlementaires. Les hommes parlementaires sont invités à suivre les débats et à y contribuer, et j'espère qu'ils seront présents en nombre.

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général

P.J. : ordre du jour provisoire annoté